

# Budget 2014 : POURSUITE DES DÉRIVES

**Pour la première fois dans son histoire, la majorité municipale a présenté un budget de fonctionnement en déficit pour 2014, équilibré par l'excédent de l'année précédente et marqué par une hausse des taxes communales et des emprunts. Vos élus NEF ont réagi et voté contre cette délibération lors du Conseil municipal du 28 avril 2014.**

Extraits de la déclaration de Laurent Paul :

**“Les impôts vont augmenter à Fourqueux pour la troisième année consécutive : + 2,5% en 2014 (1,5% de hausse des taux qui s'ajoutent à 0,9% de révision des bases locatives) et + 8,5% au total sur les trois dernières années.**

Cette augmentation continue de la pression fiscale – qui n'est pas observée dans la très grande majorité des communes – va entraîner de nouvelles charges pour nos concitoyens dans un contexte déjà particulièrement difficile [...]. De surcroît, cette hausse de la pression fiscale ne fait que couvrir une hausse des dépenses de fonctionnement qui atteindra 4% cette année, soit un rythme nettement supérieur à l'inflation prévue à 1%.

**Des mesures d'économies auraient dû être prises pour stopper cette dérive et nous voulons en donner quelques exemples :**

- La création d'un septième poste d'adjoint qui génère une dépense supplémentaire de 8.000 euros en année pleine.
- Le niveau du GVT (Glissement Vieillesse Technique ou effet de carrière) pour le personnel municipal, estimé à 3,2% en 2014, est nettement supérieur à la moyenne observée pour la fonction publique où il est inférieur à 2%. Revenir à cette moyenne permettrait de faire une économie d'environ 30.000 euros
- Enfin, les charges générales progressent de 60.000 euros par rapport à 2013, soit environ 4%. Une hausse limitée à 3% aurait permis de dégager 15.000 euros d'économies.

L'ensemble de ces trois mesures aurait suffi à couvrir le produit attendu de la hausse des taux des impôts locaux estimé à 50.000 euros par vos services [...].

**Nous prenons date en vous demandant de mettre en œuvre sans attendre les efforts de rigueur afin que le budget 2015 ne donne pas lieu à une quatrième hausse d'impôts à Fourqueux.**

S'agissant du budget d'investissement pour 2014, celui-ci est également marqué par des dépenses d'un montant considérable – plus de 8 millions d'euros - et qui excèdent largement les capacités financières de notre commune puisqu'ils nécessitent des financements exceptionnels : cessions de terrain et endettement. Les deux grands projets d'équipement que sont la rénovation de l'Espace et l'aménagement du centre village n'ont pu donner lieu à toutes les subventions annoncées par la mairie au cours du mandat précédent. Ce contexte vous oblige à recourir à de nouveaux emprunts qui porteront l'endettement du village à un niveau record de 6 millions d'euros en fin d'année, soit 1300 euros par habitants. Le poids de cette dette va durablement fragiliser l'équilibre du budget et il nous laisse sans aucune marge pour pouvoir autofinancer dans les années à venir des dépenses d'équipement imprévues.

**Dans ce contexte, il aurait été sage de procéder à une plus grande sélectivité dans les opérations d'investissement budgétées pour cette année [...].**

Nous nous interrogeons notamment sur la dépense de 500 000 euros prévue pour acquérir dans le cœur de village des locaux destinés à être mis en location pour l'installation d'un vétérinaire et d'une brasserie. Ces activités de bailleur commercial ne relèvent pas de la compétence normale d'une municipalité.”

## Élections municipales : notre analyse

Comme partout en France, l'élection à Fourqueux a été marquée par une forte progression du taux d'abstention, passé de 37% en 2008 à 41,4% en 2014. L'équipe actuelle représente donc seulement 31,5% des Fourqueusiens.

La liste NEF (43,42%) a progressé dans deux des trois bureaux de vote du village. Sa performance en 2014 doit être appréciée au regard des facteurs qui ont joué en faveur de la liste VFE : la prime traditionnellement accordée à l'équipe sortante et la “vague bleue” qui a bénéficié aux candidats sous l'étiquette UMP-UDI.

Ajoutons à ces facteurs d'ordre général le tract distribué par VFE le vendredi 21 mars tard le soir – sans que nous ayons eu la possibilité légale d'utiliser notre droit de réponse – et dont les accusations totalement gratuites portées à notre encontre (“conception navrante de la politique communale”, “village replié sur lui-même”) ont malheureusement pu influencer certains électeurs.

En conclusion, le score de NEF qui lui permet de conserver six élus au Conseil municipal, le maximum possible pour une commune comme la nôtre, peut être considéré comme un très bon résultat.

Vous pouvez compter sur notre engagement pour faire entendre la voix de l'opposition durant cette nouvelle mandature.

## UNE MANDATURE QUI DÉBUTE PAR UN DÉNI DE DÉMOCRATIE

Trois comités consultatifs ont été créés par le maire pour ce nouveau mandat : comité handicap, comité évènementiel et comité logements aidés.

Les élus NEF ne pourront pas y participer puisque le maire, ses adjoints et les conseillers de la majorité ont choisi d'exclure l'opposition municipale de ces instances. Pourtant, au cours du précédent mandat, les élus de l'opposition ainsi que six non-élus issus de leur liste siégeaient dans les comités consultatifs.

Extrait de la déclaration de Matthieu Cadot, Conseil municipal du 14 avril 2014 :

*“Très concrètement, vous allez nous demander de voter pour ou contre une liste de noms que vous aurez établie pour chacun de ces comités. Voter pour ou voter contre ces noms, c'est d'ores et déjà accepter votre choix. Voter pour ou voter contre ces noms, c'est entériner l'exclusion systématique de l'opposition municipale dans ces comités. Voter pour ou contre ces noms, c'est trouver normal que nos concitoyens qui n'ont pas choisi votre liste aient zéro représentant dans ces comités consultatifs. Le groupe NEF se refuse à être complice de ce déni de démocratie ; c'est la raison pour laquelle nous ne participerons pas à ce vote. ”*

Malgré cela, personne n'a réagi autour de la table et la majorité a voté à l'unanimité ...